

## La Justice et l'Équité cherchent Parti politique

Aline Couillard, Présidente du comité de retraite de l'ADR

La justice, ce principe moral qui reconnaît et respecte les droits et le mérite de chacun, n'a pas d'âge.

L'équité, cette justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun, ne s'altère pas avec le temps.

## L'injustice et l'iniquité

Les retraités de l'État québécois ont subi la désindexation de leur rente de retraite à l'IPC-3 % en 1982. Cette mesure était totalement injustifiée. Le gouvernement qui l'a décrétée a invoqué le taux élevé de l'indice des prix à la consommation (IPC), mais il s'est bien gardé de parler du taux de rendement des régimes de retraite. Dans les faits, en 1982, l'IPC était de 12,3 % et les rendements de 28,1 %. Les fonds se gonflaient au lieu de s'amenuiser. N'y avait-il pas anguille sous roche ?

Les retraités de l'État ont alors été soumis à un appauvrissement systématique. Une iniquité venait de naître.

Et pourtant

Une rente de retraite est un salaire différé qui n'a pas à souffrir de recul.

Les retraités ne demandent qu'à suivre le coût de la vie.

Les gens actifs sur le marché du travail n'accepteraient pas que leur salaire diminue annuellement.

On n'ose croire que les élus à l'Assemblée nationale seraient satisfaits de voir leur salaire être amputé année après année ?

Pourquoi ?

- Pourquoi cette désindexation alors que la rente du RRQ est pleinement indexée ?
- Pourquoi cette atrophie des rentes de retraite des retraités de l'État, alors que la pension de la sécurité de vieillesse est pleinement indexée ?
- Pourquoi cette indexation partielle alors que le RREGOP, où se retrouve la plus forte concentration des retraités de l'État, est capitalisé à plus de 103% ?
- Pourquoi cette injustice perdure-t-elle depuis plus de 35 ans?

### Situation troublante

Les années ont passé, aggravant la situation des retraités à un point tel que plusieurs d'entre eux sont maintenant privés de leur autonomie financière.

Des retraités actifs ont maintes fois exposé les effets dévastateurs de cette désindexation aux élus à l'Assemblée

nationale dans l'espoir d'une correction équitable. Ils ont démontré la faisabilité et suggéré des solutions pertinentes.

Ils se sont aperçus, hélas, que les gouvernements qui se sont succédé ont souffert de la même maladie professionnelle : le cancer de l'INDIFFÉRENCE. Leur visée électoraliste les privera-t-elle de cette chimiothérapie prometteuse qu'est l'appui des retraités aux élections d'octobre prochain ?

La justice et l'équité affichent : Nous embauchons.

Critère prioritaire : Engagement à réindexer les rentes de retraite des retraités de l'État.

Si parti politique intéressé, prière d'envoyer application à  
ADR [alinec@cgocable.ca](mailto:alinec@cgocable.ca)